

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 27 Juin (27/06/2013)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 21 juin, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, Mme Martine DAMIANI, Mme Christine FANFELLE, M. Bernard REDON, **Adjoint,**
M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOU, Mme Christine LASSALLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHES, M. Gérard VALLES, M. André LENFANT, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, M. Patrice CHARLES,
Conseillers Municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Guy-Michel EMPOCIELLO (représenté par M. GUILLAMAT), Mme Marie DOURLENT (représentée par M. JEAN), **Adjoint**

M. Philippe CHAUMERLIAC (représenté par M. NUNZI), M. Didier MOTHES (représenté par M. LENFANT), M. Georges DESQUINES (représenté par Mme LASSALLE), Mme Estelle HEMMAMI (représentée par M. BOUSQUET), M. Abdelkader SELAM (représenté par M. VALLES), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par Mme CAVALIE), M. Richard BAPTISTE (représenté par M. REDON), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), **Conseillers Municipaux**

ÉTAIT ABSENTE :

Mme Hélène DELTORT, **Adjoint**

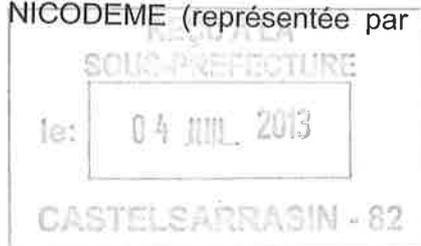
Mme FANFELLE est nommée secrétaire de séance.

MARCHES PUBLICS

05 – 27 Juin 2013

REALISATION D'AUDITS ENERGETIQUES SUR LES ECOLES – DEMANDES DE SUBVENTIONS ADEME – REGION

Rapporteur : M. JEAN



VU le rapport de Jean Paul NUNZI proposant de se prononcer sur :

- L'approbation d'une mission d'audit énergétique pour l'ensemble des bâtiments scolaires
- L'approbation du plan prévisionnel de financement
- La sollicitation des aides financières de l'ADEME et du Conseil Régional Midi Pyrénées.

**Le Conseil Communal,
Après en avoir délibéré,
A 31 voix pour et 1 voix contre (M. CHARLES)**

1. **APPROUVE** la mission d'audit énergétique pour l'ensemble des bâtiments scolaires
2. **CONFIE** cette mission au bureau d'étude SUD ECOWATT pour un montant estimatif de 14 750 € HT
3. **APPROUVE** le plan prévisionnel de financement proposé à savoir :
 - Coût de la mission HT : 17 750 €
 - Subvention ADEME/Conseil Régional 10 325 €
 - Ressources propres de la commune 4 425 €
4. **SOLLICITE** les aides financières de l'ADEME et du Conseil Régional Midi Pyrénées.

Pour copie conforme

Moissac le 2 juillet 2013

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :